

PARLEMENT

Le Conseil de la Nation élira aujourd’hui son nouveau président

P3



LETTRE DU PRÉSIDENT À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

Adapter l'enseignement supérieur aux exigences de l'économie

P3

GHAZA

**50 martyrs dans de nouveaux
bombardements sionistes**

P11

Foot / Ligue 2 amateur

(Gr. Centre-Est - 30e et dernière journée)

**Le MB Rouissat
dans la cour des grands**

P9

COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE DESTINÉE À LA DIASPORA

Le service d'e-paiement opérationnel

Le Directeur de la modernisation et des systèmes d'information au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Yahia Rassoul, est revenu, lors de son passage hier, dans l'émission "L'invité du Jour" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, sur le lancement récent du nouveau service de paiement électronique des cotisations de Sécurité sociale destiné à la diaspora algérienne.

En effet, il est aujourd'hui possible pour les Algériens résidant à l'étranger de s'acquitter de leurs cotisations à distance grâce à une carte bancaire internationale de type VISA, a-t-il indiqué. «Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent adhérer volontairement au système de sécurité sociale de retraite et peuvent également bénéficier de beaucoup d'autres avantages à travers le paiement de leur cotisation via la carte internationale VISA Card», a-t-il encore signifié, avant d'ajouter que toute l'opération a été numérisée de bout en bout, soit de l'inscription jusqu'à la réception de son affiliation.

Pour rappel, cette avancée a été rendue possible grâce à la signature d'un partenariat entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Banque de développement local (BDL). Expliquant le fonctionnement de ce nouveau service, M. Rassoul a indiqué que les personnes souhaitant bénéficier de ces prestations doivent se rendre sur le site teledeclaration.cnas.dz où un espace leur est réservé et où ils peuvent formuler leur demande d'affiliation en introduisant leurs informations qui seront vérifiées dans un premier temps par la CNAS avant de passer au consulat. Dès l'approbation de cette demande par le consulat, elle sera redirigée automatiquement vers l'agence choisie par le demandeur qui recevra par la suite des informations par e-mail à l'effet de pouvoir accéder à son espace et faire sa déclaration d'assiette et payer ses obligations en termes de cotisations.

«Les cotisations seront à la hauteur de 60 000 DA par mois, c'est-à-dire, trois fois le salaire national minimum garanti (SNMG). Une somme que l'assuré devra payer le mois suivant chaque trimestre. L'opération est vraiment simple et peut se faire également sur un smartphone, qui permet aussi de déclarer ses cotisations et faire le paiement par carte VISA. Dès lors, il pourra automatiquement bénéficier des prestations en termes d'assurance sociale, de maladie et de maternité aussi», a-t-il révélé.

R.N

EXAMENS DU BEM ET DU BAC

L'ONEC rassure les candidats

Les services du ministère de l'Education nationale ont pris "toutes les mesures et dispositions relatives à l'organisation des épreuves du BEM et du Bac (session juin 2025) ont été prises, pour assurer aux candidats des conditions optimales, dont la mobilisation de près d'un million de fonctionnaires du secteur de l'éducation pour l'organisation et l'encaissement de l'opération", a affirmé le secrétaire général (SG) de l'Office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Koula. Et de préciser que les sites dédiés au téléchargement des convocations pour les examens écrits "demeureront accessibles jusqu'à la fin des deux épreuves" afin de «permettre aux candidats de récupérer leur convocation en cas de perte».

A cette occasion, M. Hadj Koula a invité les candidats des deux épreuves, dont le nombre dépasse 1,6 millions, "à lire attentivement les instructions sur leurs convocations, et à repérer à l'avance le centre d'examen afin d'éviter tout retard, ainsi qu'à se munir de ladite convocation et de la carte d'identité pour les présenter à l'entrée du centre jusqu'à la fin des épreuves". Il a également souligné "la nécessité pour les candidats de rejoindre les salles d'exams au moins une demi heure avant le début de chaque examen (matin et après-midi)", soulignant qu'il "est considéré en retard tout candidat arrivant après 8h00 pour le matin, et après 14h00 pour l'après-midi pour le BEM, et après 14h30 pour le Bac". S'agissant de la nature des sujets, "aucun

changement n'est prévu par rapport aux années précédentes", a affirmé Mohamed Hadj Koula, précisant que "les sujets des épreuves seront puissés dans les cours dispensés en classes durant l'année scolaire". Il a, à cet égard, appelé les candidats "à éviter d'interagir avec les faux sujets circulant sur les réseaux sociaux", les invitant à "se concentrer plutôt sur la révision et la préparation, les deux examens étant des évaluations ordinaires tout comme les épreuves trimestrielles passées dans les établissements scolaires". Evoquant les principales mesures visant à garantir la transparence des examens, le responsable a rappelé notamment l'interdiction stricte d'utiliser ou d'introduire dans les centres d'examen tout moyen de communication", soulignant que "la loi prévoit

des sanctions à l'encontre de toute personne se présentant à la place d'autre candidat".

Quant au dispositif d'accompagnement psychologique des candidats, M. Hadj Koula a indiqué qu'en coordination avec les services du ministère de la Santé, "des psychologues seront mobilisés, comme chaque année, dans l'ensemble des centres d'examen afin d'aider les élèves à passer leurs épreuves dans le calme et sans aucune pression psychologique". A noter que l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) est prévu du 1er au 3 juin 2025, tandis que l'examen du Baccalauréat se déroulera du 15 au 19 juin 2025.

R.N

STATUTS ET RÉGIMES INDEMNITAIRES DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Les propositions des syndicats sur la table du ministère

Toutes les observations ont été minutieusement examinées avec la participation d'experts de la Direction générale de la fonction publique, selon les orientations du ministre de la Santé visant à prendre en compte l'ensemble des remarques et à œuvrer à trouver les solutions et modifications nécessaires susceptibles d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur.



La commission centrale du ministère de la Santé, chargée d'examiner les dysfonctionnements et les lacunes relevés dans les statuts particuliers et les régimes indemnitaire des professionnels de la santé, a reçu l'ensemble des propositions et observations émanant des différents syndicats et corps relevant du secteur, à l'issue d'une série de rencontres tenues par le ministre de la Santé, Abdelhak Saiti avec les partenaires sociaux, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. "Conformément au principe de dialogue et de consensus autour des différents points discutés concernant les statuts particuliers et les régimes indemnitaire, toutes les observations ont été minutieusement examinées avec la participation d'experts de la Direction générale de la fonction publique, selon les orientations du ministre de la Santé visant à prendre en compte l'ensemble des remarques et à œuvrer à trouver les solutions et modifications nécessaires susceptibles d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur", a précisé le communiqué.

L'examen a porté sur plusieurs axes fonda-

mentaux, dont notamment "la carrière professionnelle, en mettant l'accent sur la facilitation de la promotion dans la grille des fonctions pour certains corps, et l'adaptation du rythme de promotion pour d'autres, en fonction de la nature des missions et des formations spécialisées".

Concernant les postes supérieurs, "il a été proposé de réexaminer les demandes relatives à ces postes pour certains corps, en ce qui concerne les conditions de nomination, le nombre de postes et leur classification, en sus de la révision des indemnités y afférentes".

Quant aux régimes indemnitaire, il sera procédé à l'examen de la possibilité d'officialiser certaines primes et indemnités, notamment celles liées à des activités ou à des postes nouvellement créés", selon la même source.

S'agissant de la "sécurité professionnelle", il sera proposé "une série de mesures organisationnelles et juridiques garantissant la protection professionnelle, psychologique et morale des personnels du secteur contre diverses formes d'agressions et de harcèlement dans l'exercice de leurs fonctions au

sein des établissements de santé et des structures administratives, tout en assurant un environnement de travail sûr et motivant".

Pour le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saiti a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en vue de parvenir à des solutions adéquates, tout en maintenant les canaux de dialogue ouverts et en prenant toutes les mesures nécessaires permettant aux fonctionnaires du secteur de bénéficier d'augmentations salariales". "Toutes les nouvelles propositions seront soumises aux services compétents pour avis et pour valider ce qui peut être introduit comme première mesure, avant la fin du mois de juin prochain. La mouture finale sera ensuite présentée aux organismes habilités pour examen". Il a mis en exergue l'importance de "saisir cette opportunité pour instaurer des statuts particuliers à la hauteur des énormes sacrifices consentis par les professionnels du secteur", saluant, par la même, "leur engagement constant au service et à la protection de la santé des citoyens", a conclu le communiqué.

Synthèse : Ali.C

PARLEMENT

Le Conseil de la Nation élira aujourd'hui son nouveau président

Le Conseil de la nation élira aujourd'hui son nouveau président qui succédera à Salah Goudjil. Le nom de son successeur a circulé dans les salles de rédaction pendant plusieurs jours avant que le président du groupe du tiers présidentiel n'annonce officiellement sa candidature. Il s'agit de Azouz Nasri, l'ancien premier président de la Cour suprême (1995–2001) et membre du Conseil constitutionnel (1989–1995).



Nommé sénateur le 15 février 2022, au titre du tiers présidentiel pour un mandat de six ans, il est désormais pressenti pour succéder à Salah Goudjil à la tête du Conseil de la nation, un poste stratégique au sein de l'architecture institutionnelle du pays.

A la tête du Conseil de la nation depuis avril 2019, Goudjil, 94 ans, avait remplacé Abdelkader Bensalah, appelé à assurer l'intérim à la présidence de la République après la démission d'Abdelaziz Bouteflika. Son mandat a expiré il y a quelques mois. Selon la Constitution, il n'a pas le droit de briguer un nouveau mandat. L'article 134 de la Constitution stipule que «le président du Conseil de la Nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composition du Sénat. Il doit remplir les conditions prévues à l'article 87 de la Constitution». La Cour constitutionnelle s'est prononcée sur l'interprétation de l'ar-

ticle 122 de la Constitution de 2020, à la suite d'une saisine formulée par le président du Conseil de la nation portant sur le nombre et la durée des mandats parlementaires, y compris celui du président de cette institution. L'article précise que «nul ne peut exercer plus de deux mandats parlementaires, consécutifs ou séparés».

À la veille de la séance plénière du Conseil de la Nation prévue aujourd'hui, le président sortant a tenu une réunion de coordination avec les présidents des groupes parlementaires et les représentants des partis politiques siégeant au Conseil. Cette rencontre a porté sur l'ordre du jour de la session, qui sera consacrée à l'installation des nouveaux membres élus et désignés, ainsi qu'à l'élection du nouveau président du Conseil, dans le cadre du renouvellement partiel de sa composante pour 2025. Dans son intervention, Goudjil a exprimé sa gratitude au président de la République

et aux membres du Conseil pour la confiance placée en lui durant son mandat. Il a rappelé qu'il a présidé la chambre haute dans une période charnière pour l'Algérie, marquée par le Hirak pacifique et les aspirations à un changement profond.

Il a souligné que cette période a coïncidé avec l'édification de la nouvelle Algérie, fondée sur les principes de la Révolution de Novembre, sous une gouvernance sage. Revenant sur son parcours, Goudjil a évoqué son engagement de jeunesse dans le mouvement national, sa participation à la lutte de libération, puis les responsabilités assumées après l'indépendance.

«Je pars l'âme apaisée, convaincu que l'Algérie victorieuse ne faiblira pas grâce à la force de ses institutions, aux compétences de ses enfants et à l'attachement sincère de ses citoyens», a-t-il conclu.

Sid Ali

LA LETTRE DU PRÉSIDENT À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ETUDIANT

Adapter l'enseignement supérieur aux exigences de l'économie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier dimanche, l'engagement de l'Etat à promouvoir davantage l'université algérienne et le système de formation dans différents niveaux et spécialités, pour être au diapason de la réalité économique et des processus de transition vers l'économie de la connaissance.

«Je tiens à cette occasion à réitérer l'engagement de l'Etat à promouvoir davantage l'université algérienne et le système de formation dans différents niveaux et spécialités, pour être au diapason de la réalité économique et des processus de transition vers l'économie de la connaissance, et mettre en place les mécanismes garantissant

l'intégration des jeunes universitaires et des diplômés des instituts de formation dans la dynamique de ces mutations inévitables vers une économie ouverte, diversifiée et compétitive, notamment à travers la facilitation et l'accompagnement de la création de Petites et moyennes entreprises (PME)», a souligné le président de la République dans un message à la veille du 69e anniversaire de la Journée nationale de l'Etudiant.

«A cet égard, je tiens à exprimer notre grande fierté des réalisations des étudiants brillants et ingénieurs dans nos universités, excellant avec brio et mérite dans les domaines de l'innovation et de la créativité et maîtrisant les technologies les plus pointues et les

plus avancées dans le monde», a-t-il ajouté.

Le président de la République a, à cette occasion, adressé ses félicitations à toutes les étudiantes et à tous les étudiants, «bâtisseurs de l'Algérie d'aujourd'hui, porteurs de l'étendard de leurs prédecesseurs, à l'image des deux martyrs Amara Rachid et Taleb Abderrahmane, et tant d'autres, qui ont inscrit leurs noms en lettres d'or sur les glorieuses pages de l'Histoire de l'Algérie».

Le président de la République a rappelé que l'Algérie «a dû, au lendemain de l'indépendance, faire face à des circonstances difficiles et à de multiples défis, pour rattraper le grand retard causé par la colonisation odieuse».

dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement, à travers la politique systématique d'analphabétisme et de privation et les tentatives d'effacer la personnalité et l'identité nationales», ajoutant qu'elle a, «grâce à la volonté des patriotes, su surmonter cette situation difficile et bâtir un système universitaire national honorable, avec un encadrement pédagogique impeccable et des structures couvrant toutes les régions du pays et répondant aux besoins des étudiants et étudiantes universitaires, tout en garantissant des conditions adéquates pour l'acquisition du savoir et des connaissances, dans un environnement digne qui convient à cette génération prometteuse».

R.N

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)
Appel au retrait immédiat du projet de loi sur les mines

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a exprimé le refus catégorique de son parti du projet de loi sur les mines, actuellement soumis au vote à l'Assemblée populaire nationale, appelant à son retrait immédiat.

Lors d'une activité partisane tenue dimanche à Alger, Aouchiche a justifié cette position en affirmant que le texte «comporte des menaces explicites portant atteinte à la souveraineté de l'Etat, du peuple et des ressources nationales».

Le FFS considère que ce projet représente un véritable danger pour la souveraineté nationale, en ce qu'il hypothèque les richesses et les capacités du pays au profit de parties qui pourraient ne pas tenir compte des intérêts du peuple algérien. Il estime également que le projet contredit l'esprit de la Constitution, laquelle consacre le droit du peuple à contrôler ses ressources naturelles et garantit la protection de l'intérêt national dans toutes les politiques publiques.

Le parti met aussi en garde contre les menaces que le projet fait peser sur le caractère social de l'Etat, l'un des principes fondateurs de la Déclaration du 1er Novembre 1954, qui reste une référence essentielle dans la définition de l'identité nationale et des missions de l'Etat envers son peuple, notamment en matière de justice sociale, de souveraineté politique et économique. Selon Aouchiche, le texte aura des conséquences à long terme, puisqu'il ne compromet pas seulement le présent, mais aussi les droits des générations futures à bénéficier équitablement et durablement des ressources nationales. Il a regretté l'absence de concertation et la précipitation dans l'élaboration de ce projet, estimant qu'il aurait dû être préparé avec plus de temps, de transparence, et en associant tous les acteurs et experts concernés. Enfin, il a appelé à l'ouverture d'un débat national large et inclusif, en vue d'élaborer une politique minière «souveraine, équitable, fondée sur la transparence, l'indépendance et la justice sociale».

R.N

ETATS-UNIS

Moody's abaisse pour la première fois la note souveraine américaine

L'agence de notation Moody's a abaissé pour la première fois la note de la dette américaine, la faisant passer de "Aaa" à "Aa1", en y ajoutant une perspective stable. L'agence a justifié sa décision, dans un communiqué diffusé vendredi soir, par la hausse de l'endettement des Etats-Unis et de son coût pour le budget fédéral. "Les gouvernements et élus successifs n'ont pas su s'entendre pour prendre les mesures permettant d'inverser la tendance conduisant à un déficit annuel important. Nous ne pensons pas que des réductions des dépenses et du déficit puissent être réalisées avec la proposition de loi budgétaire actuellement en discussion", a précisé l'agence, en faisant référence notamment aux baisses des impôts souhaitées par le président Donald Trump et discutées au Congrès.

Néanmoins, l'agence a souligné que "l'économie américaine reste unique du fait de sa profondeur, les revenus élevés qu'elle génère, la forte croissance potentielle et sa capacité à innover et renforcer sa productivité". Ce qui a incité l'agence à maintenir ses perspectives stables dans l'immédiat tout en appelant le gouvernement américain à "mettre en place les réformes fiscales permettant de ralentir significativement et même inverser la détérioration de la dette et des déficits publics, soit en augmentant les revenus soit en réduisant les dépenses".

Moody's est la dernière des trois grandes agences de notation à ne pas avoir abaissé la dette américaine et à lui conserver la plus haute note. Sa concurrente Fitch l'avait dégradé d'un cran, à AA+, en 2023, estimant que "les crises politiques à répétition sur le plan de la dette risquent d'éroder la gouvernance du pays".

L'agence Standard and Poor's Global Ratings avait été la première agence de notation à priver les Etats-Unis du "triple A" en 2011, et n'a depuis pas relevé la note, qui se trouve toujours à "AA+".

R.E

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Plusieurs accords seront signés

Pas moins de 2.000 participants venant des 57 pays membres aborderont, à l'occasion des assemblées générales de la BID qui se tiendront aujourd'hui à Alger, d'importants sujets économiques et financiers en lien avec le développement, le renforcement de la résilience économique, l'innovation et la numérisation comme leviers d'un développement inclusif.



مؤتمر البنك الإسلامي للتنمية
ISLAMIC DEVELOPMENT BANK GROUP

Algérie accueillera, à partir d'aujourd'hui, les travaux des Assemblées annuelles 2025 de la Banque islamique de développement (BID) (19-22 mai), en présence de pas moins de 2.000 participants venant des 57 pays membres de cette institution financière multilatérale de développement, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Placées sous le thème "diversifier les économies, enrichir les vies" ces réunions, accueillies par l'Algérie pour la troisième fois, offriront aux participants, partenaires au développement et dirigeants des secteurs public et privé, l'opportunité d'aborder d'importants sujets économiques et financiers en lien avec le développement, le renforcement de la résilience économique, l'innovation et la numérisation comme leviers d'un développement inclusif. Ces rencontres, organisées au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", permettront également de renforcer la présence de l'Algérie dans les chaînes de financement islamique, à travers la présentation de ses acquis et réalisations en matière de développement de la finance islamique et des instruments de financement innovants conformes à la Charia.

Le programme des réunions, qui s'étend sur quatre jours, comprend de nombreux ateliers abordant divers thèmes tels que la finance islamique, la transition numérique, la diversification économique pour un développement durable dans les pays membres, ainsi que le renforcement du rôle des waqfs dans ces pays.

Outre l'organisation d'un forum du secteur privé, l'événement sera marqué par le lancement d'une plateforme de mise en relation du groupe BID en faveur de la coopération Sud-Sud, ainsi que plus de 40 sessions de débats et des rencontres bilatérales (B2B) axées sur l'entrepreneuriat et l'innovation, en plus d'une table ronde sur les opportunités d'investissement et du commerce halal. Parmi les événements prévus figurent également la réunion du Conseil supérieur d'Al-Aqsa et une table ronde du Conseil de la charia du groupe BID. Les travaux seront sanctionnés par la signature d'une série de projets et d'accords de financement proposés par la Banque islamique de développement.

Le choix renouvelé de l'Algérie pour abriter ces réunions, après deux éditions réussies en 1990 et 2001, témoigne de la confiance renouvelée qu'elle inspire, et reflète la solidité des relations bilatérales avec le groupe de la BID. L'Algérie devient ainsi le premier pays à accueillir ces réunions pour la troisième fois.

Ces assemblées traduisent également l'engagement de l'Algérie en faveur d'un multilateralisme fondé sur la solidarité, le développement et la prospérité partagée, à travers ses partenariats solides avec des institutions internationales de premier plan, au premier rang desquelles figure le groupe de la BID.

Selon les déclarations récentes du gouverneur suppléant de l'Algérie auprès de la BID et directeur général des relations économiques et financières extérieures au ministère des Finances, M. Ali Bouharaoua, les réunions devraient donner lieu à la signature d'accords entre des ministères et institutions algériens et la BID, dans le cadre de ce rendez-vous devenu un événement économique international majeur, avec une participation accrue des représentants des institutions financières et des hommes d'affaires des pays membres et non membres. Dans une précédente déclaration, le Président du groupe de la BID, Dr Mohammed Sulayman Al Jasser, a les assemblées générales du groupe seront "une occasion de renforcer les partenariats et de proposer des solutions innovantes pour accélérer le développement durable dans nos pays membres".

Synthèse : S.A.K

EXPORTATION

L'importance de prendre en charge les préoccupations des opérateurs soulignée

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a souligné, lors d'une rencontre nationale avec les exportateurs, organisée, samedi à Alger, par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), sous le slogan "pour un partenariat efficace entre l'administration et les opérateurs économiques pour la promotion des exportations", l'engagement de son département ministériel à prendre en charge de manière urgente les préoccupations des exportateurs afin de créer un environnement favorable à même d'augmenter les parts des produits nationaux aux marchés extérieurs. Il a affirmé que cette rencontre constitue "une occasion pour renforcer les canaux de dialogue direct entre l'administration et les exportateurs, permettant d'aplanir les difficultés et d'établir un partenariat efficace et durable qui contribue à

poursuivre les efforts déployés dans le domaine du commerce extérieur et de la promotion des exportations". Il a appelé à conjuguer les efforts entre les différents acteurs en vue de valoriser les potentialités et capacités disponibles dans le domaine de l'exportation, en vue de les soutenir et de les accompagner à travers l'actualisation du système juridique et réglementaire, en développant des mesures et des procédures incitatives dans les domaines bancaire, fiscal, douanier et logistique. Dans le même sillage, le ministre a indiqué qu'entre 1900 et 2000 exportateurs de marchandises et 400 exportateurs de services ont été enregistrés au cours des cinq dernières années, notant que le nombre d'exportateurs dont leurs revenus ont dépassé 1 million de dollars l'année dernière, a atteint 146 exportateurs de marchandises et 80 pour les services. Soulignant que l'Algérie vise à atteindre 10 milliards de dollars d'exportations au cours

de cette année, le ministre a appelé à tirer profit de l'occasion de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger, pour acquérir de nouvelles parts sur les marchés extérieurs, prévoyant que l'événement devrait déboucher sur des accords d'une valeur de 44 milliards de dollars, dont les entreprises nationales publiques et privées auront une part d'au moins 20 %.

Pour sa part, le ministre des Transports a mis l'accent sur le rôle de son secteur dans la promotion des exportations, notant les efforts déployés à cet égard. Il a annoncé qu'un deuxième avion cargo viendra renforcer la flotte de la compagnie aérienne de fret, lequel sera affrété à partir de la fin du mois de mai en cours, ajoutant que la compagnie est prête à affréter d'autres avions le cas échéant. Concernant le transport ferroviaire, M. Sayoud a souligné que des appels d'offres internationaux étaient en cours pour l'acquisition de nouveaux trains desti-

nés au transport des passagers et des marchandises, avec l'objectif d'intégrer des composants de fabrication locale en partenariat avec des opérateurs internationaux. Dans le domaine du transport maritime, il a précisé que les ports algériens avaient commencé à adopter le système de travail 7/7 et 24h/24, conformément à la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui a permis, selon lui, de réaliser "des résultats positifs" et une "nette amélioration" dans la qualité du service. Par ailleurs, des démarches sont en cours pour l'ouverture d'une ligne maritime reliant l'Algérie à plusieurs pays arabes, dont le Qatar, Oman, l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Tunisie, parallèlement au développement du transport maritime avec les pays d'Europe du Sud, selon le ministre qui a ajouté que les discussions restent ouvertes avec les opérateurs économiques pour la révision des tarifs de fret.

R.E



EL BAYADH

Le barrage de Brizina entièrement rempli après les dernières pluies



Le barrage de Brizina, dans la wilaya d'El Bayadh, a été entièrement rempli suite aux importantes précipitations enregistrées, récemment dans la région, a indiqué samedi Djilali Bekhaïtia, directeur de cet ouvrage hydraulique. Le responsable a précisé à l'APS que les fortes pluies tombées sur la région ont permis au barrage

d'atteindre 100% de sa capacité de stockage, accueillant plus de 16 millions de mètres cubes d'eau, portant ainsi le volume total emmagasiné à plus de 47 millions de mètres cubes, soit la capacité maximale de l'ouvrage.

Les crues provenant des oueds affluant vers le barrage ont entraîné le lâcher de l'excédent d'eau via l'évacuateur de crue,

avec un débit estimé à 85 m^3 par seconde, a-t-on indiqué. En parallèle, les vannes de fond du barrage ont été ouvertes à 50%, permettant un débit de 20 m^3 par seconde. Pour rappel, l'eau stockée dans le barrage de Brizina est principalement destinée à l'irrigation des périmètres agricoles de la région, ainsi qu'aux palmeraies et les vergers de Brizina.

SAÏDA

Deux opérations chirurgicales complexes de pose d'un os crânien artificiel

Deux opérations complexes de pose d'un os crânien artificiel ont été réalisées avec succès à l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement de santé. Selon la même source, les deux interventions ont été effectuées, jeudi dernier sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée, sur deux patients âgés de 19 et 42 ans au niveau du service de neurochirurgie, dans le cadre de procédures de cranioplastie (reconstruction du crâne) et ont été couronnées de succès.

La réalisation de ces opérations constitue une avancée supplémentaire dans les efforts déployés par les équipes médicales de la wilaya de Saïda, "afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients et de leur éviter le déplacement vers d'autres wilayas, notamment après l'ouverture du service de neurochirurgie dans le même établissement", a-t-on souligné. Il est à rappeler que ce service a réalisé, au début du mois de mai en cours, 30 interventions chirurgicales réussies en neurochirurgie pédiatrique, dans le cadre de journées chirurgicales organisées par l'hôpital public "Ahmed Medeghri" de Saïda.

Par ailleurs, plus de 150 interventions chirurgicales ont été pratiquées au sein de cet établissement au cours de l'année écoulée, dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie orthopédique, la chirurgie générale, l'urologie, l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et les malformations congénitales.

MÉDÉA

3,3 milliards de DA pour la réalisation de 278 projets

Une enveloppe de 3,3 milliards de DA est consacrée par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), au titre de l'exercice 2025, pour le financement de pas moins de 278 projets au profit des 64 communes de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Sur ce nombre, 231 projets sont en cours d'exécution ou en phase de lancement et pour lesquels un montant de 2,2 milliards de DA a été injecté pour leur concrétisation, soit 83% de l'enveloppe budgétaire globale provenant de ce fonds, a-t-on indiqué.

Le reste des projets sera lancé dès la finalisation des procédures administratives inhérentes au choix des entreprises de réalisation et qui devrait intervenir dans les tous prochains jours, a-t-on fait savoir de même source, précisant que des instructions ont été données par le wali, Djillali Doumi, aux élus locaux lors d'une réunion consacrée à ce sujet pour accélérer la mise à exécution des projets inscrits.

Les projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales couvrent les domaines de l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement, l'ouverture et l'aménagement de pistes desservant des zones rurales, l'électrification des villages et hameaux enclavés et le raccordement en gaz de certaines agglomérations urbaines secondaires non touchées par le programme national de raccordement en gaz naturel, a-t-on souligné.

TLEMCEN

Colloque national sur "l'organisation urbaine face à la criminalité"

"L'organisation urbaine face à la criminalité: conscience, conception et droit" a été le thème d'un Colloque national organisé, samedi, par l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville Abdelmadjid-Meziane de Tlemcen.



Dans son intervention, le directeur de l'Ecole, Mohamed Nabil Ouisse, a souligné que "les études juridiques, techniques et de terrain ont prouvé que la qualité de la conception des bâtiments, l'aménagement des espaces verts et un éclairage public suffisant jouent un rôle crucial dans la réduction des taux de criminalité". De son côté, le président de la section locale du Syndicat national des magistrats (SNM), Mokhtar Saoudi, a mis en avant que "la conception urbaine intelligente réduit les opportunités

de commettre des crimes", estimant que la "lutte contre la criminalité repose sur un partenariat entre tous les acteurs de la société".

Le wali de Tlemcen, Youssef Bechlaoui, a également insisté sur l'importance de l'effort collectif pour lutter contre la criminalité "à travers l'éducation, la sensibilisation, le renforcement de l'esprit de citoyenneté et d'appartenance, ainsi qu'un aménagement urbain intelligent et sécurisé qui tienne compte des aspects sociaux et sécuritaires et respecte le droit comme cadre structurant garantissant la dissua-

sion et renforçant la confiance dans les institutions de l'Etat".

Le Colloque a vu la présentation de plusieurs interventions sur divers thèmes, dont la criminalité en milieu urbain, le rôle des autorités locales et des communes dans la prévention urbaine, l'urbanisme et la prévention de la criminalité, et l'utilisation des technologies dans la lutte contre la criminalité urbaine, animées par des magistrats et procureurs de la République près la Cour de Tlemcen, ainsi que des avocats et universitaires. En marge de cette rencontre,

une convention de coopération a été signée entre l'école nationale des ingénieurs de la ville Abdelmadjid-Meziane de Tlemcen et la section locale du Syndicat national des magistrats, portant sur la mise en place de programmes scientifiques, techniques et pratiques conjoints, incluant la formation, la recherche appliquée et les stages sur le terrain. Cette convention vise à développer les politiques urbaines et les législations visant à renforcer la sécurité urbaine et à réduire la criminalité dans les quartiers, ont précisé les organisateurs.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Caravane de sensibilisation sur la prévention des dangers liés à la saison estivale

Une caravane de sensibilisation sur la prévention des dangers liés à la saison estivale a été lancée dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, ont rapporté samedi les services de la Protection civile de la wilaya. Plusieurs dangers liés à la saison estivale seront abordés au cours des activités de cette caravane, placée sous le slogan "Un été sûr... vigilance constante", dont notamment la lutte contre les incendies de forêts et des récoltes, la prévention des risques de la

baignade dans les plans d'eau, envenimement scorponique, les accidents de la circulation et les intoxications alimentaires, a déclaré, à l'APS, le directeur local de la Protection civile, Fathi Boukhaloua. Le programme de cette action préventive comprend aussi des activités de sensibilisation à travers les communes et zones éparpillées de la wilaya, ciblant les diverses catégories, dont les écoles, les centres de formation professionnelle et structures de jeunes, en plus les espaces

publics et les localités reculées, selon la même source. Les différents secteurs concernés par la saison estivale contribuent à cette opération, dont notamment ceux des forêts, la santé, l'agriculture, le commerce et d'autres, a-t-il précisé. Ces actions de sensibilisation représentent une opportunité pour les citoyens, en particulier les enfants, de recevoir des conseils en matière de prévention des risques liés à la saison estivale dans ces régions, a souligné le responsable.

LIGUE 1 (FRANCE)

Saint-Etienne relégué, Nice, Lille et l'OL accrochent l'Europe

Saint-Etienne, qui a chuté contre Toulouse, est relégué en Ligue 2, Reims est barragiste, tandis que Nice et Lille ont accroché les places européennes grâce à leurs victoires contre Brest et Reims, l'OL jouera la Ligue Europa Conférence. Avec un festival de cinq buts contre Brest, Nice s'est qualifié avec la manièr (6-0) pour le tour préliminaire de la Ligue des champions et a terminé en fanfare cette saison pour terminer à la 4e place, juste derrière Monaco qui termine 3e après sa lourde défaite (4-0) à Lens.

L'OM a conforté sa deuxième place grâce à son succès contre Rennes au Vélodrome, où Mason Greenwood a inscrit un doublé, rejoignant Ousmane Dembélé à la tête du classement de co-meilleur buteur du championnat avec 21 buts. Il aurait pu même doubler le Parisien mais a raté un penalty.

La panenka de Touré

Grâce notamment à une superbe inspiration de Rémy Cabella, Lille est en Ligue Europa en s'imposant contre Reims (2-1), qui est barragiste après une fin de saison compliquée. Les Chamenois peuvent sauver leur saison dans une semaine en finale de Coupe de France contre le PSG.

En bas du classement, Saint-Etienne va accompagner Montpellier en Ligue 2 après sa défaite contre Toulouse (3-2) et après seulement un an en Ligue 1.

Le Havre a lui sauvé sa place à la 99e minute, au bout du match grâce à un penalty du maintien transformé par Abdoulaye Touré sur une panenka synonyme de victoire sur le fil contre Strasbourg (3-2), qui ne jouera finalement pas l'Europe. Cette défaite des Alsaciens, qui ont craqué en fin de match, a profité aux Lyonnais.

L'OL en Conference League

Avec sa victoire et le doublé d'Alexandre Lacazette pour ses 200 et 201e buts lors de son dernier match à Lyon, l'OL a accroché la 6e place et une place pour la Ligue Conférence. Ovationné par le Groupama Stadium à sa sortie, ses coéquipiers lui ont fait une haie d'honneur. Ryan Cherké, le meilleur passeur du championnat et sur le départ aussi, est sorti en larmes.

Avec la titularisation de l'équipe quasiment type de Ligue des champions, le PSG a fini sur un succès contre Auxerre (2-1) malgré l'ouverture du score de l'AJA au Parc des Princes, où va être célébré le titre de champion de France avec des festivités. Ousmane Dembélé, titulaire mais qui n'a pas marqué, est complètement remis de sa gêne à la cuisse à une semaine de la finale de la Coupe de France et à deux semaines de la finale de la Ligue des champions.

R.S

FOOT / CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (34^e JOURNÉE)

Les Algériens Bensebaïni et Chaibi qualifiés pour la prochaine Ligue des champions

Le Borussia Dortmund, où évolue le défenseur international algérien Ramy Bensebaïni, et l'Eintracht Francfort de Fares Chaibi, ont assuré samedi leur participation à la prochaine édition de la Ligue des champions (C1), après leur succès contre respectivement Holstein Kiel (3-0) et Fribourg (3-1), pour le compte de la 34e et dernière journée de Bundesliga. Grâce à cette victoire, la septième sur les huit dernières rencontres de championnat, les Jaunes et Noirs se hissent à la quatrième place au classement général, considérée comme la dernière qualificative pour la C1.

Les deux premières places sont revenues respectivement au Bayern Munich, champion depuis deux journées (vainqueur 4-0 à Hoffenheim), et à Leverkusen, détrôné par les Bavarois et qui n'a pu faire mieux que match nul à Mayence (2-2) pour le dernier match de son entraîneur, Xabi Alonso.

La troisième place, quant à elle, est revenue à l'Eintracht Francfort, où évolue le milieu de terrain international algérien Fares Chaibi, après être allé s'imposer à Fribourg (3-1), terminant pour la première fois depuis 1993 sur le podium de la Bundesliga. Chaibi a énormément contribué à cette performance, en étant passeur décisif sur le premier but, inscrit par Knauff à la 45e+4.

Ainsi, Fribourg (5e) devra se contenter de la Ligue Europa la saison prochaine, alors que Mayence passera par les barrages de la Ligue Conférence, grâce à sa 6e place. Pour sa part, et battu par Stuttgart (3-2), le RB Leipzig ne disputera pas de compétition européenne en 2025/2026, ce qui représente une première depuis sa première montée en Bundesliga, pendant la saison 2016/2017.

R.S

FOOT / PORTUGAL

Le Sporting sacré champion devant Benfica

Le Sporting a remporté son 21e titre de champion du Portugal de football en s'imposant à domicile devant Guimaraes (2-0) pour devancer le Benfica, son grand rival lisboète, tenu en échec à Braga (1-1) samedi lors de la dernière journée. Déjà sacré la saison dernière, le Sporting n'avait pas remporté deux titres d'affilée depuis 1954. Les deux clubs centenaires de la capitale portugaise se retrouvent le dimanche 25 mai en finale de la Coupe du Portugal.

R.S

FOOT/ COUPE D'ANGLETERRE (FINALE)

Premier trophée historique de Crystal Palace vainqueur de Manchester City (1-0)

Crystal Palace, outsider majestueux, a remporté le premier trophée de son histoire, samedi en finale de la Coupe d'Angleterre face au grand Manchester City (1-0) de Pep Guardiola. Un but de la pépite Eberechi Eze (16e) et un penalty arrêté par Dean Henderson (36e) ont envoyé les Eagles du sud de Londres au septième ciel et en Ligue Europa, la récompense attribuée au lauréat de la "Cup".



Les banlieusards au maillot rouge et bleu, portés par leurs brûlants supporters, ont gâché au passage la sortie du magicien Kevin De Bruyne, maître à jouer de Manchester City depuis une décennie. Les délicieuses passes entre les lignes du capitaine belge, en fin de contrat et non prolongé, n'ont pas suffi pour briser la résistance de Crystal Palace, héroïque dans la souffrance. L'entraîneur multi-titré de Manchester City, Pep Guardiola, boit lui la calice jusqu'à la lie, au bout d'une année qu'il termine sans trophée, une première depuis sa première saison en Angleterre (2016-2017). Il va devoir très vite remobiliser ses troupes, puisqu'il lui reste encore deux "finales" à disputer en Premier League pour assurer sa place dans la prochaine Ligue des champions, et dès mardi contre Bournemouth. Son vis-à-vis, Oliver Glasner,

sera à jamais le premier entraîneur titré avec Crystal Palace, un club populaire du sud de la capitale, qui avait échoué par deux fois en finale de la compétition, en 1990 et 2016. Les héros de 2025 s'appellent Eze et Henderson, mais aussi Marc Guehi le capitaine ou encore Jean-Philippe Mateta, l'avant-centre français de 27 ans, enfin crédité d'un premier trophée, lui aussi, quelques mois après avoir échoué en finale olympique avec la France

« Wembley va secouer » La victoire de Palace est aussi la défaite de Guardiola, entraîneur réputé pour son génie, mais parfois rattrapé par ses innovations tactiques déroutantes.

Samedi, l'Espagnol avait tenté un coup en titularisant six joueurs à vocation offensive (Silva, De Bruyne, Sávio, Doku, Marmoush et Haaland) et aucun milieu défensif. Ce pari, à double

tranchant, s'est vite vu: Man City a fait le siège de la moitié de terrain adverse dans le premier quart d'heure, mais a affiché des trous dans lesquels Palace attendait de se jeter. Les "Eagles ont piqué à la première occasion: un six-mètres joué court, des petites passes pour attirer leur proie puis un long ballon réceptionné par Mateta sur la ligne médiane. L'attaquant a lancé à droite Daniel Munoz, dont le centre en retrait a été repris par Eze (16e). A Wembley, l'ange gardien de Crystal Palace s'appelait surtout Dean Henderson, le portier aux mains fermes et aux nerfs solides. Il a donné le ton devant Erling Haaland (6e) et Josko Gvardiol (12e), repoussé un tir de Jérémie Dokou (43e) et, entre temps, s'est jeté sur son côté droit pour repousser un penalty de Marmoush (36e). Son arrêt a déclenché un va-vient de tous les diables parmi les fans de Palace, for-

midables de bout en bout, qui avaient lancé le match sous un nuage de drapeaux, fumigènes et ballons de couleur bleu et rouge, et avec une banderole prémonitoire: "Wembley va secouer... et ça va être beau". En seconde période, même scénario: City a attaqué et Palace résisté, à l'image des tacles de Daichi Kamada devant Silva (56e) et de Munoz devant Nico O'Reilly. Les dribbles de Doku étaient sans lendemain, la présence de Haaland insuffisante dans la surface, et la défense encore bien trop fragile. Elle a même craqué une nouvelle fois devant Munoz (59e), avant d'être sauvée par un hors-jeu d'Ismaïla Sarr détecté par la VAR. Manchester City a continué sa marche en avant mais il y avait un mur en face: Henderson s'est imposé devant les entrants Vitor Reis (82e) et Claudio Echeverri (90e+6) pour parachever son chef-d'œuvre.

R.S

ATHLÉTISME

Simbine remporte le 100 m à Atlanta

Le Sud-Africain Akani Simbine a remporté samedi le 100 m aux Atlanta City Games, finissant la distance en 9 sec 86/100, soit le meilleur temps de la saison. Noah Lyles, qui devait courir le 150 m, s'est retiré en raison d'une blessure, sa première en six ans. Le champion olympique du 100 m devra se remettre à temps

en vue des championnats des Etats-Unis (31 juillet-3 août), compétition qualificative pour les championnats du monde à Tokyo en septembre. Dans les autres courses de cet événement mineur mais qui accueille des athlètes de renom, l'Américaine Keni Harrison, médaillée d'argent sur la distance aux JO de Tokyo en 2020, a

remporté le 100 m haies en 12 sec 30/100. Par ailleurs, le Brésilien Alison dos Santos, médaillé de bronze au 400 m haies à Tokyo et à Paris en 2024, a remporté le 200 m haies, distance rare en athlétisme, dont il a réalisé le meilleur temps de l'histoire en 21 sec 85/100.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (26E JOURNÉE)

La JSK rate le coche, le PAC s'offre l'USMA

La JS Kabylie, battue à domicile face à la JS Saoura (1-2), a raté l'occasion d'occuper seule la tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le Paradou AC a disposé de l'USM Alger (3-1), lors de la suite de la 26e journée.



Les "Canaris", dirigés sur le banc par l'Allemand Josef Zinnbauer, qui restaient sur une belle série de neuf matchs sans défaite, ont ouvert le score grâce à Lahmeri (13e). Des erreurs défensives fatales, ont permis aux gars de Béchar d'égaliser d'abord grâce à Souibaâh (37e), avant de prendre l'avantage avant la mi-temps, sur un but marqué contre son propre gardien par Lahmeri (45e+7).

Une troisième défaite de la saison à domicile qui fait stagner la JSK à la position de co-leader, en compagnie du MC Alger, qui aura l'occasion

de s'emparer des commandes aujourd'hui, lors de la réception de l'ES Sétif (17h00).

De son côté, la JS Saoura réalise une bonne opération en remontant à la 7e place avec 35 points, et assure quasiment son maintien. Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le Paradou AC a dicté sa loi face à une équipe de l'USMA qui peine à retrouver ses sensations. Le "serial buteur" Boulbina a mis son équipe devant dès la 4e minute, sur un coup franc direct. Le défenseur Salem a corsé l'addition à la 18e minute. L'USMA a réduit le score en seconde période par Ghacha (80e), avant que

Boulbina ne resurgisse dans le temps additionnel pour signer le doublé (90e+6). Le néo international A' conforte sa position en tête du classement des buteurs du championnat avec 18 buts. A la faveur de cette victoire, le PAC, dont il s'agit du deuxième succès de rang, rejoint l'Entente à la 4e place avec 38 points chacun, alors que l'USMA recule à la 6e place (36 pts).

En ouverture de cette journée, le MC Oran et l'Olympique Akbou, vainqueurs vendredi à domicile respectivement contre le NC Magra et l'USM Khencela, sur le

même score (2-1), ont réalisé une bonne opération dans la course au maintien.

Un succès important qui propulse le MCO à la 10e position avec 30 points, et un match en retard en déplacement face au CS Constantine, prévu le jeudi 22 mai (22e journée).

L'O.Akbou qui restait sur deux défaites de suite, sort la tête de l'eau et quitte la position de premier relégable, en remontant à la 12e place avec 28 points, et un match en retard à disputer "at home" face au CSC, le vendredi 30 mai (23e journée).

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le MB Rouissat dans la cour des grands

À u bout d'une saison exceptionnelle, la valeureuse équipe de Moustakhlouissat a validé son accession historique en Ligue 1 Mobilis, en s'imposant samedi à Ouargla devant l'US Chouia (4-2), pour le compte de la 30e et dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est.

Au coude à coude avec l'USM El Harrach durant toute la saison, les joueurs de Rouissat n'ont pas laissé passer l'occasion pour accéder à l'élite du football national et offrir au club fondé en 1964, une accession fêtée dignement avec leurs supporters au stade du 18-Février de Ouargla.

Avec un bilan de 22 victoires, cinq nuls et trois défaites, le MB Rouissat a do-

miné le groupe Centre-Est avec 45 buts inscrits et seulement 14 encaissés, signant une accession historique pour ce club de la périphérie de Ouargla.

A l'issue de cette ultime journée, le MBR termine en tête du groupe "Centre-Est" avec un total de 71 points, soit une longueur d'avance sur l'USM El Harrach, vainqueur ce samedi devant l'IB Khemis El Khechna (3-1).

Derrière le duo de tête, la JSD Jijel, promue cette saison en Ligue 2, a réalisé une saison honorable, en terminant à la troisième place du classement avec 48 points, à la faveur de sa victoire (2-0) devant la JS Bordj Méneïel (10e, 40 pts).

Cette 30e et dernière journée a été marquée par le forfait l'IRB Ouargla,

formation déjà reléguée en Inter-Régions, face à l'USM Annaba (4e, 47 pts). Dans les autres rencontres, le MO Constantine (5e, 43 pts) a dominé le MSP Batna (5-0), au moment où le CA Batna (6e, 42 pts) a largement battu l'AS Khroub (5-1). Il est à noter que l'IRB Ouargla, l'Olympique Magrane et l'US Souf étaient déjà relégués en division inférieure, lors des précédentes journées. Dans le groupe Centre-Ouest, c'est l'ES Ben Aknoun qui a obtenu le sésame pour la Ligue 1, décrochant une deuxième accession après celle de 2023, alors que le SKAF Khemis Miliana, le MCS Oued Sly et le SC Mecheria, évolueront en Inter-Régions la saison prochaine.

R.S

PRÉVU LE
VENDREDI 23 MAI
AU STADE DU
5-JUILLET

**Le coup d'envoi
de MCA-USMA fixé
à 20h00**

Le coup d'envoi du "big derby" de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu le vendredi 23 mai au stade du 5-Juillet, pour la mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera donné à 20h00, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), hier dimanche dans un communiqué. Le MCA qui occupe le poste de co-leader, en compagnie de la JS Kabylie, avec 46 points chacun, recevra avant le derby, l'ES Sétif, lundi au stade du 5-Juillet (17h00), en clôture de la 26e journée. De son côté, l'USM Alger, battue samedi face au Paradou AC (3-1), au stade Nelson-Mandela de Baraki, suit derrière à la 6e position avec 36 unités.

Pour le compte de la mise à jour de la même journée, le CS Constantine recevra le jeudi 22 mai le MC Oran, au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (18h00), conclut la même source. Le CSC, avec trois autres matchs en retard, pointe à la 11e place (29 pts), alors que le MCO compte un point de plus (10e, 30 pts).

R.S

ATHLÉTISME / IIIE
JOURNÉE ELITE &
JEUNES TALENTS
SPORTIFS

**Deux épreuves de
marche s'invitent
au programme**

La Fédération algérienne d'Athlétisme (Algerian Athletics) a annoncé hier avoir "introduit deux épreuves de marche dans la troisième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs", prévue le samedi 24 mai courant, au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf à Alger.

La première épreuve, ouverte uniquement aux marcheurs de la catégorie des moins de 17 ans et des moins de 18 ans (filles) se déroulera à partir de 17h40, sur une distance de 5000 mètres, alors que la deuxième épreuve sera destinée aux garçons de moins de 18 ans. "Cette deuxième épreuve est prévue sur une distance de 10.000 mètres et son coup d'envoi sera donné à 19h30" a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au mercredi 21 mai, à 23h59, et selon la même source, aucun ajout ne sera accepté le jour de la compétition. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de cette compétition d'envergure nationale, ouverte aux catégories U17, U18, U20 et seniors (messieurs et dames).

Les deux premières Journées Elite & Jeunes Talents Sportifs avaient permis la réalisation de quelques nouveaux records nationaux, ainsi que quelques minima de participation à certaines compétitions internationales à venir. Les organisateurs espèrent que cette 3e Journée sera tout aussi fructueuse.

R.S

TCHAD

Un élève tué dans un affrontement au musée national

Un élève a été tué et un autre blessé samedi dans un affrontement au Musée National du Tchad, à N'Djamena, selon un communiqué publié par le ministère tchadien du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat. "C'est un affrontement qui a éclaté entre un garde en service et un groupe de quatre jeunes, dont l'un était armé, qui ont tenté de pénétrer de force dans le musée", a précisé le ministère. "Au cours de l'altercation, une balle perdue a atteint deux élèves, immédiatement évacués vers l'hôpital pour des soins d'urgence. Malheureusement, l'un d'eux a succombé à ses blessures", indique la même source.

ETATS-UNIS

Une bombe explode devant une clinique en Californie, un mort

Un véhicule a explosé samedi devant une clinique spécialisée dans la procréation médicamenteuse assistée dans la ville californienne de Palm Springs, le maire évoquant auprès de médias américains une bombe et un mort, ce qu'a confirmé l'établissement. Le maire de la ville, Ron DeHarte, a notamment écrit au Los Angeles Times pour dire qu'il s'agissait "d'une bombe dans ou près du parking du bâtiment. Un mort". "Ce matin, un événement inattendu et tragique s'est déroulé devant notre local de Palm Springs quand un véhicule a explosé sur un parking près de notre bâtiment", a écrit la clinique dans un communiqué. "Nous avons le cœur brisé d'apprendre que cet événement a enlevé une vie et causé des blessures", ajoute le texte, précisant que le laboratoire qui stocke gamètes et embryons n'a pas été touché. L'explosion a eu lieu peu avant 11H00 locales (18H00 GMT), a écrit la ville dans un communiqué, demandant aux habitants de se tenir éloignés de la zone. "Nous sommes au courant d'une explosion qui s'est déroulée ce matin à Palm Springs", a écrit sur les réseaux sociaux Bill Essayli, procureur fédéral pour cette zone à l'est de Los Angeles. "Le FBI est sur place et va enquêter pour déterminer s'il s'agit d'un acte intentionnel".

ANGLETERRE

Le roi Charles III et le prince William embourbés dans un scandale financier

Ces derniers jours, une enquête publiée par des médias britanniques a révélé que Charles III et le prince William perçoivent de l'argent d'organismes publics sur les duchés de Lancaster et de Cornouailles, tout en bénéficiant d'exemptions d'impôts.

Des secrets financiers de la monarchie britannique, impliquant Charles III et le prince William, sont révélés. Durant près de six mois, trois médias (Le «Sunday Times», le «Daily Mirror» et l'émission d'investigation de Channel 4 «Dispatches») ont mené une enquête commune, relate Paris Match. Les duchés de Lancastre et de Cornouailles sont notamment dans le viseur. Le premier appartient à Charles III, le second à William. Les deux territoires sont régis par une ancienne loi féodale. Le monarque et son fils sont



propriétaires.

Ils touchent ainsi de nombreux loyers. Mais le système de taxes tend à l'extrême comme pour les bateaux de marchandises qui doivent s'acquitter d'une petite redevance à chaque traversée de rivière. Par exemple, les mairies du duché de Lancastre doivent payer au monarque le droit de creuser des sépultures dans les cimetières. Autre exemple :

l'armée doit verser un loyer à William pour pouvoir s'entraîner sur des terrains du duché de Cornouailles. Le problème vient de l'argent touché par la famille royale. Ce sont les services publics, notamment le National Health Service (NHS), qui paient. Le système de santé publique du Royaume-Uni est pourtant actuellement en crise. Les «Duchy Files» révèlent que

le NHS verserait un loyer de près d'un million d'euros au roi chaque année. Plusieurs associations partainées par les membres actifs des Windsors reversent également une partie de ce qu'elles récoltent aux deux membres de la famille royale en guise de loyer. Un scandale outre-Manche, car Charles et William ne paient pas d'impôts sur les bénéfices de leurs «sociétés».

LÉGISLATIVES AU PORTUGAL

Les électeurs rappelés aux urnes, la droite au pouvoir favorite

Les Portugais ont voté hier afin d'élire leurs députés pour la troisième fois depuis 2022, lors d'élections législatives qui pourraient permettre au Premier ministre sortant, Luis Montenegro, de renforcer son étroite majorité de droite modérée après une année au pouvoir. "Voter encore une fois", titrait en Une le journal de référence Publico, qui s'interrogeait sur l'issu du scrutin: "nouvelle majorité ou nouvelle impasse?"

Avocat de 52 ans, M. Montenegro a été le personnage central de la campagne, puisqu'il a lui-même provoqué ces élections anticipées en démissionnant en mars, sur fond de soupçons de conflit d'intérêts concernant les activités d'une société de conseil enregistrée à son domicile et au nom de ses enfants.

"Personne n'a jamais été aussi transparent que moi", a-t-il assuré lors de son dernier meeting, en réponse au chef de l'opposition

socialiste, Pedro Nuno Santos, qui l'a accusé de "mêler politique et affaires" en touchant de l'argent d'entreprises privées après son entrée en fonctions.

Toutefois, les études d'opinion montrent que l'électeur portugais affiche une certaine tolérance face à ce genre de question, et celle-ci n'a clairement pas pris l'ampleur que l'opposition espérait", note la politologue Filipa Raimundo, de l'Institut universitaire de Lisbonne ISCTE.

La coalition gouvernementale de droite modérée, l'Alliance démocratique (AD), était ainsi crédite de 34% des intentions de vote, contre 26% pour le Parti socialiste (PS), selon le dernier sondage publié par les médias locaux.

Le parti d'extrême droite Chega ("Assez") pourrait recueillir 19% des voix, un peu plus que son score aux législatives de mars 2024, et ainsi consolider son statut de troisième force politique du pays.

POLOGNE

Premier tour de la présidentielle

Les Polonais ont commencé à voter hier pour le premier tour de la présidentielle, une élection décisive pour l'avenir du gouvernement pro-européen actuel. Le maire de Varsovie, Rafał Trzaskowski, un pro-UE de longue date, reste favori de la course avec environ 30% des intentions de vote, et pourrait être confronté au second tour, le 1er juin, à l'historien nationaliste Karol Nawrocki avec 25% des suffrages. Treize candidats au total sont en lice et les résultats définitifs sont attendus aujourd'hui.

Depuis que la coalition de l'ancien leader

européen Donald Tusk est arrivée au pouvoir en 2023, les initiatives clés du gouvernement sont souvent bloquées par le veto du président conservateur sortant Andrzej Duda. Certains électeurs espèrent la fin de cette impasse.

La politique internationale a largement dominé la campagne électorale, avec notamment la question de la place de la Pologne entre l'UE et les États-Unis, et mis en lumière un affrontement entre deux conceptions distinctes. Mais les questions sociales ont également joué un rôle important dans les débats électoraux.

GHAZA

50 martyrs dans de nouveaux bombardements sionistes

Au moins 50 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier dimanche, dans des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté la Défense civile dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 15 martyrs.



Dans le nord de la bande de Ghaza, un citoyen est tombé en martyr après avoir été pris pour cible par un drone des forces d'occupation dans la région d'Al-Amoudi, à l'ouest de Beit Lahia, tandis que des frappes aériennes sur la région de Tel-al-Zaatar ont fait deux martyrs et plusieurs blessés, souligne Wafa qui fait également état d'autres blessés dans un bombardement ayant visé un véhicule dans le village de Lahia.

Dans le camp de Jabalia, des avions de reconnaissance de l'armée sioniste ont ouvert le feu sur des abris

pour personnes déplacées, et les corps de cinq martyrs sont arrivés à l'hôpital Kamal-Adwan, à la suite de bombardements ayant ciblé diverses zones du nord de la bande de Ghaza, ajoute la même source. A Ghaza-ville, un citoyen est tombé en martyr et deux autres ont été blessés dans un bombardement par l'armée sioniste du quartier de Shujaiyya, tandis que le corps d'un autre martyr est arrivé à l'hôpital Al-Shifa à la suite d'une attaque d'un avion de reconnaissance ayant visé la zone d'Al-Tawam au nord. Dans le centre de la bande de Ghaza, plusieurs civils ont été bles-

sés après que les forces d'occupation ont bombardé le nord-est de Deir al-Balah. Cette attaque a été suivie d'une frappe aérienne dans laquelle un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés au sud. Par ailleurs, un citoyen âgé de 60 ans est tombé en martyr lors du bombardement par les forces d'occupation de la région d'Al-Matahin, au sud-est de Deir al-Balah.

Dans le sud de la bande de Ghaza, deux frères sont tombés en martyrs dans un bombardement ayant visé une tente abritant des personnes déplacées dans le village d'Al-Qa- rara, au nord-est de Khan Younes. Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

R.I

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 3.193 martyrs et 8.993 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 53.339 martyrs et 121.034 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les sionistes prévoient de construire plus de 500 nouvelles colonies

L'entité sioniste prévoit de construire 514 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, ont rapporté dimanche les médias palestiniens. Les mêmes sources ont indiqué que depuis début décembre 2024, le soi-disant "Conseil suprême de planification" de l'entité sioniste organise des discussions hebdomadaires pour approuver des unités de peuplement supplémentaires dans trois colonies de Cisjordanie. Depuis début de 2025, l'entité sioniste a construit 17.334 colonies en moins de cinq mois, ce qui représente un "nombre record" par rapport aux années précédentes, a-t-

on fait savoir de mêmes sources. Les statistiques indiquent que le nombre de colons en Cisjordanie a atteint environ 770.000 fin 2024, répartis dans 180 colonies et 256 avant-postes de colonies, dont 138 avant-postes classés comme pastoraux et agricoles. Cela survient malgré l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ) du 20 juillet 2024 selon lequel "la présence continue de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé est illégale", et que "les colonies existant dans le territoire palestinien occupé doivent être évacuées". L'ONU considère les colonies de peuplement

dans les territoires palestiniens occupés comme "illégales" et appelle depuis des années à leur arrêt, en vain. Depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation et les colons ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, où les Palestiniens sont la cible de diverses formes de répression, allant des arrestations et démolitions de maisons au déplacement forcé, dans le cadre de plans visant à imposer un contrôle sur le territoire et à le judaïser.

R.S

AGGRESSIONS SIONISTES CONTRE LES PALESTINIENS

Un exemple flagrant de nettoyage ethnique systématique

Les crimes commis par les forces d'occupation sionistes dans la bande de Ghaza ne se limitent pas à une agression militaire, mais représentent plutôt un "exemple flagrant" de nettoyage ethnique systématique, et de génocide perpétré de sang-froid, ciblant le peuple palestinien dans son essence, son identité et ses moyens de subsistance, a dénoncé dimanche, le Conseil national palestinien (CNP). Dans un communiqué, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le CNP a indiqué que l'occupation sioniste "ne s'est pas limitée à cibler des ci-

vils sans défense, mais a plutôt, eu recours à des meurtres sélectifs et systématiques de dirigeants de la communauté palestinienne et de l'élite universitaire, médicale, intellectuelle et médiatique, dans une tentative d'effacer la mémoire collective et de priver la société des outils de son avancement qui dénombre des milliers de martyrs". A cet égard, le Conseil a condamné le bombardement par l'armée sioniste, du département des opérations chirurgicales de l'hôpital koweïtien de Khan Younes, le mettant hors service, qualifiant cet acte, de "crime contre l'hu-

manité et d'extension de la politique d'occupation", visant à détruire les fondements de la vie et de la résilience à Ghaza, notamment au vu du nombre croissant de blessés et de l'effondrement du secteur de la santé. Il a évoqué aussi, les deux "horribles massacres" perpétrés par les forces de l'occupation sioniste, au cours des dernières heures, en bombardant les tentes de déplacés dans les régions d'Al-Mawasi à l'ouest de Khan Younes, et de Khalil dans la ville de Jabalia, dans le nord de Ghaza, dans lesquels des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres blessés, en

majorité des enfants et des femmes. Le CNP a condamné également le ciblage de journalistes par l'occupation sioniste durant la même période, portant à 219 le nombre de martyrs parmi les professionnels des médias depuis le début des agressions en octobre 2023. Le président du Conseil, Rawhi Fattouh, a souligné que ces crimes "constituent une violation flagrante" du droit international humanitaire et des Conventions de Genève, et nécessitent une action immédiate de la communauté internationale.

R.I

LIBYE

Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle à un cessez-le-feu permanent

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont appelé samedi à un cessez-le-feu permanent en Libye, réaffirmant leur ferme engagement en faveur d'un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Libyens.

Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé, dans une déclaration à la presse sur la situation en Libye, adoptée par consensus et à l'initiative du Royaume Uni et le groupe A3+ au Conseil (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana), leur profonde inquiétude face à l'escalade de la violence à Tripoli ces derniers jours, avec des rapports faisant état de victimes civiles. Dans ce contexte, ils ont appelé toutes les parties à protéger les civils, tout en demandant que les responsables des attaques contre les civils rendent des comptes.

Les membres du Conseil se sont félicités des rapports faisant état de trêves convenues et ont appelé à leur respect inconditionnel ainsi qu'à la conclusion d'un cessez-le-feu permanent. Ils ont également réaffirmé leur ferme engagement en faveur d'un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Libyens, facilité par les Nations Unies, ainsi que de l'unification de toutes les institutions, y compris les institutions militaires et de sécurité.

Dans le même sillage, ils ont souligné l'importance de progrès urgents en vue d'assurer une paix durable, la stabilité et la sécurité pour le peuple libyen, réaffirmant leur soutien à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANU) ainsi qu'aux efforts du Représentant spécial du Secrétaire général dans ce cadre. Ils ont également réaffirmé, dans la même déclaration, leur respect pour la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Libye.

R.S

CLÔTURE DES JOURNÉES DE LA CHANSON NATIONALE

Mettre en valeur tous les genres musicaux du riche répertoire de la variété algérienne

Les Journées de la Chanson nationale ont pris fin samedi, avec un plateau artistique varié à travers lequel les genres musicaux de toutes les régions d'Algérie ont été mis en valeur, devant un public nombreux et euphorique.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, essentiellement composé de jeunes, a été pour beaucoup dans la réussite de la soirée de clôture des Journées de la Chanson algérienne organisées, les 10, 14 et 17 mai, par le ministère de la Culture et des Arts, donnant écho à la Journée nationale de la Mémoire, célébrée le 8 mai de chaque année.

L'Orchestre dirigé par Zinedine Djouadi, aux claviers, a ouvert la soirée, interprétant la chanson emblématique renvoyant à la joie de l'Indépendance recouvrée, "El Hamdou li Allah ma b'kach istiāmar fi bladna", d'El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), déployée dans le mode prolifique du Sehli, pour accompagner ensuite le jeune représentant la région de Ghardaïa, Mohamed Abi Smail qui a interprété deux pièces, "Lachi.lachi" et "

Amimis". Les nombreux spectateurs qui ont déjà abandonné leurs sièges et cédé au déhanchement au devant de la scène et dans les allées servant à leurs déplacements, ont longtemps applaudi Mohamed Abi Smail, ce jeune chanteur et compositeur, à la voix présente et aux talents multiples, promis à une belle carrière, avant d'accueillir avec autant d'engouement et d'enthousiasme, "Azzou" ou Azzeddine Nabil, de son vrai nom, un rappeur au verbe ciselé et aux cadences percutantes.

Azzou a interagi avec l'assistance sur les pièces, "Ya yemma ana Djazaïr" et "Chaoui Djazaïr", scandant en chœur avec la salle le rattachement à l'identité et à la mère patrie l'Algérie, pour laisser ensuite les musiciens faire montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs dans des solos aux



envolées phrasiques hautement appréciées rendues sur des cadences ternaires.

Devant un public conquis, les artistes bordjiens ont déployé tout un répertoire de pièces aux groove dansants et aux mélodies empreintes d'authenticité, rendues dans des formes modernes, laissant ainsi le public se déchanter sur des titres comme, "Sasta neqem", "Oued Chouï", "Zabana", "Eddouni lebladi", Djazaïr El Ghâlia" et "Wahraït el bahâa".

Représentant la région du Sud algérien, le groupe "Tartit n'Ajjer" (fusion du n'Ajjer) a pris le relais, accueilli par un public connaisseur qui scandait déjà son nom, et qui allait se dérouler sur des titres comme, "Bladi zina", "Amidinin", "Dounaya" et "Té-

néré" (région hyperaride de plaines sableuses). Dans une salle surchauffée, le public a réservé un accueil triomphal au groupe "El Dey" et ses musiciens qui ont fait part, par le biais de leur chanteur et guitariste Samir Merabet de leur "bonheur à se produire devant un public aussi accueillant et chaleureux".

Dans l'euphorie du moment, les spectateurs ont chanté et dansé sur des titres phares du groupe comme, "Ana Djazaïr", "El Bahâja" et l'incontournable "Maria" qu'ils ont repris entièrement en chœur avec le groupe pour se constituer ensuite en file indienne et parcourir toutes les allées de la salle et finir au devant de la scène face aux musiciens.

R.C

Salle Ibn Khaldoun : Les lauréats du "concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie" distingués

Les lauréats du "concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie" ont été distingués samedi soir à Alger, lors d'une cérémonie en clôture de la deuxième édition de cette compétition dédiée à la mémoire du défunt chanteur du chaâbi, Dahmane El Harrachi.

Accueillie à la salle Ibn Khaldoun, à Alger, les épreuves finales de ce concours, ont mis en compétition 6 candidats, en présence de grandes figures de la chanson chaâbie dont Abdelkader Chaou, Mustapha Belahcène et Mehdi Temache.

Accompagnés sur scène par un orchestre dirigé par Djamel Thâalbi, les six finalistes se sont succédés, tour à tour, sur scène en rendant des pièces faisant revivre des textes écrits et chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de Dahmane El Harrachi, El Hachemi Guerouabi et Boudjemâa El Ankis.

Le jury, présidé par le chercheur en patrimoine, Halim Toubal, a attribué le 1er prix de cette édition à Houssam-Eddine Zitouni, alors que les 2e et 3e prix sont revenus à Anis Baaziz et Ibrahim Ghernaouat, respectivement.

En plus des trois premiers lauréats, les épreuves finales ont mis en lice trois autres candidats, à savoir Khaled Khodja Adlène, Ibrahim Tere et Faiz Ghemati,

qui ont fait montre, eux aussi, de toute l'étendue de leurs talents respectifs. Dans des modes différents du Sehli, Ghrîb, zidène, et Mouâ, les candidats en lice ont rendu des pièces devant un public relativement nombreux. Le jury composé de Sid Ali Dris, Mohamed Rouane et Abdelkader Razkallah, a jugé "positif" et "acceptable" le niveau des finalistes, relevant à ce propos un "rapprochement" du niveau des six candidats, évalués sur plusieurs critères dont les capacités vocales, le rythme, la maîtrise du texte et l'au-

thenticité. Les épreuves qualificatives de ce concours- déroulées en plusieurs parties, avaient débuté fin avril dernier avec la participation de 30 candidats de plusieurs wilayas, à l'issue desquelles six qualifiés en finale.

La cérémonie a été marquée par un hommage rendu à l'artiste Rahma Boualem, avant que Abdelkader Chaou clôture la soirée avec une prestation saluée par un public euphorique qui l'a chaleureusement accueilli.

R.C

Mascara : ouverture du premier salon universitaire consacré au patrimoine de l'Emir Abdelkader

La première édition du salon universitaire consacré au patrimoine du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, a été inaugurée au siège de la maison de commandement de l'Emir Abdelkader dans la ville de Mascara.

Ce salon, organisé à l'initiative du club scientifique de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, en coordination avec la direction de la Culture et des Arts, dans le cadre du Mois du patrimoine, présente des affiches accom-

pagnées de photos fournissant des informations détaillées sur les sites liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française dans la région. Une collection d'ouvrages traitant de la vie héroïque de l'Emir Abdelkader est également exposée, ainsi qu'un espace dédié à des images de ses objets personnels. Le salon propose aussi une exposition des réalisations du club scientifique, notamment des maquettes représentant des monuments commémorant la lutte de cette figure nationale contre le colonisateur français. En marge de cet événement,

Bejaia: 19 wilayas participent au 1er Salon national de l'habit traditionnel féminin

Dix-neuf (19) wilayas participent à la 1ère édition du Salon de l'habit traditionnel féminin, ouverte samedi à Bejaia, dans les allées de la bibliothèque centrale de lecture de la ville.

Organisée par l'association "El Amal" pour le développement de Bejaia, l'événement enregistre la participation de nombreux artisans venus de 19 wilayas pour présenter une palette variée de costumes et vêtements traditionnels portés par les femmes.

Dans le Salon, les organisateurs se sont évertués à mettre en évidence cette diversité, juxtaposant l'une à côté de l'autre le costume nuptial de Tlemcen "Chedda tlemcenienne", le "Karakou algérien", la "Djeba Kabyle", la "Mehfâ", dans ses différentes déclinaisons, notamment Constantinoise, ou celles portées dans les Aurès et dans la région de Ouled Nail à Djelfa, les "gandouras", dont celle de Constantine, qui avec leurs broderies dorées et leur élégances naturelles, ont attiré le public comme un aimant.

Étalée sur trois jours, la manifestation est par ailleurs ponctuée par l'organisation de conférences-débats sur l'habit traditionnel, prévues dans une dimension académique, mêlant à la fois, l'aspect esthétique mais aussi toutes ses dimensions sociologiques, historiques et artisanales de sorte à susciter des vocations en termes de création et à participer à sa sauvegarde et à sa promotion.

R.C

Laghouat: encourager les chercheurs au recueil du patrimoine de Cheikh Sidi Abi-Medîne Chouaïb El-Ghaouth

Les participants à une rencontre académique sur le parcours et la pensée de Cheikh Abi-Medîne Chouaïb El-Ghaouth, tenue à Laghouat dans le cadre du 11e Festival culturel international du Samâa Soufi, ont plaidé pour l'encouragement des chercheurs à recueillir, étudier et publier le patrimoine de cette éminente figure du soufisme dans la région du Maghreb.

Ils ont également recommandé l'encouragement des études académiques sur la pensée de l'illustre cheikh, à travers les thèses universitaires, et à capitaliser le legs de cette personnalité mystique pour le renforcement de l'unité nationale et l'ouverture sur les autres cultures, a indiqué le président du Colloque, Pr. Noureddine Benajda.

L'accident a été également mis par les participants sur la traduction vers différentes langues universelles, des œuvres des personnalités soufies en Algérie, à leur tête Cheikh Abi-Medîne Chouaïb El-Ghaouth, en vue de valoriser la contribution algérienne à l'enrichissement du patrimoine de l'humanité.

Ils ont souligné, en outre, l'intérêt de consolider la dimension morale et éducative du Samâa soufi (chant mystique) et de valoriser les valeurs socio-musulmanes, avant d'appeler à la création de supports numériques et sites électroniques dédiés à la collecte et l'étude du patrimoine mystique algérien et destinés aux chercheurs et parties intéressées, a ajouté M. Benajda.

Dans le même sillage, a été suggérée la production de contenus audiovisuels mettant en relief la relation spirituelle et historique entre l'Algérie et le monde musulman, et l'élargissement de la collecte de manuscrits et recueils traitant des courants spirituels. D'autres recommandations du Colloque invitent à mettre en avant le rôle joué par les courants spirituels dans la lutte contre le colonialisme et la diffusion des valeurs de paix, la coordination interministérielle entre le secteur de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et celui de la Culture et des Arts en vue de donner forme à des projets communs de recherche sur le patrimoine soufi en Algérie, dans toutes ses dimensions. Dédié à Cheikh Abi-Medîne Chouaïb El-Ghaouth, cette édition du Festival culturel international du Samâa Soufi a draine un public nombreux de différents âges et régions du pays, selon les organisateurs.

R.C

ment, qui se tient sur cinq jours, plusieurs activités culturelles et intellectuelles sont prévues, telles que des conférences sur l'Emir Abdelkader et le patrimoine culturel de la wilaya de Mascara, ainsi que des rencontres poétiques et littéraires autour de l'héritage culturel local. Un concours du meilleur travail de recherche mettant en lumière la tenue du cavalier à l'époque du fondateur de l'Etat algérien moderne sera également organisé à l'intention des étudiants de l'Université de Mascara.

R.C

ITÉLÉ

TF1 Le négociateur

21h10



Alors qu'Hélène apprend à contre-coeur qu'elle attend un enfant, son équipe doit intervenir sur une prise d'otages, dont la détresse et le désespoir de ne pas parvenir à devenir mère l'ont poussé à s'en prendre au personnel d'un centre de fertilité.

france 2 Meurtres au paradis

21h10



Avant de signer le contrat, Patrick propose à son acheteuse de goûter son dernier cru, un rhum de 15 ans d'âge. Au cours de la dégustation, quatre personnes sont empoisonnées au méthanol.

W9 Blood Father

21h10



Lors d'un braquage qui tourne mal, Lydia, adolescente rebelle, tire accidentellement sur Jonah, chef de gang. Elle demande alors de l'aide à John Link, son père qu'elle n'a pas vu depuis longtemps.

tmc Iron Man 3

21h25



En 1999, à Berne, Tony Stark participe à un réveillon du Nouvel An avec la ravissante Maya Hansen. C'est à cette même soirée qu'il pose un lapin à l'inventeur Aldrich Killian.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



CANAL+

Cimetière indien

21h09



Nicolas retrouve la trace de Jean Benefio qui jadis l'a accueilli et élevé. Jean découvre avec effroi le cadavre de Jasmine que le jeune homme a tué quelques heures plus tôt.

TF1 SERIES FILMS

21h10

Tenet



À Kiev, un agent américain participe à une intervention dans une salle de concert hautement sécurisée, prise d'assaut par un commando armé. Capturé, l'agent absorbe une capsule de poison pour ne pas avoir à dénoncer ses collègues.

CANAL+ CINEMA

La Prisonnière de Bordeaux

21h00

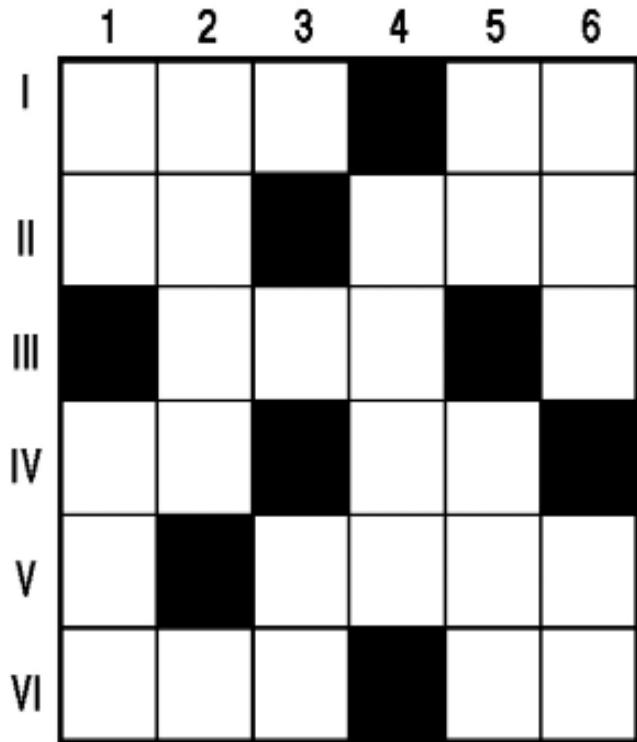


Alma Lund est en train de s'enregistrer dans le centre pénitentiaire de Bordeaux, pour rendre visite à son mari, qui purge une peine de prison de plusieurs années. A l'accueil, elle aperçoit Mina Hirti, elle aussi venue rendre visite à son mari.

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commode (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black Jack. Le nombre de syllabes dans un haiku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélémy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

Grille muette N° 1127

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

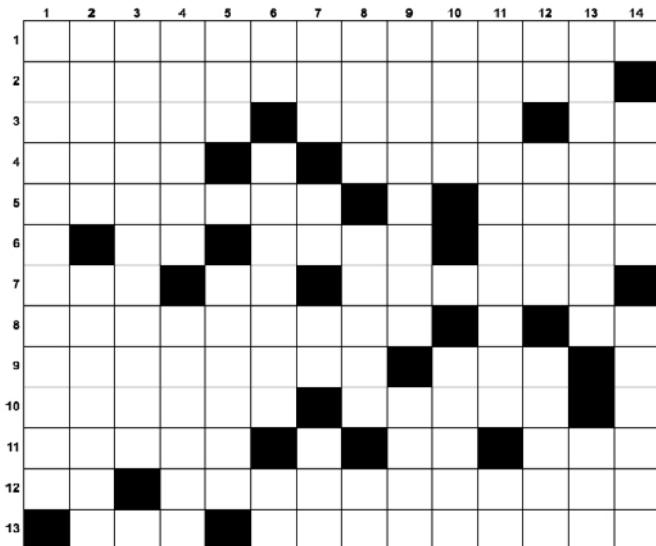
Horizontalement

1 Temples, en partie.2 Porte donc des chatons.3 Domaine tarnais ou compositeur argentin.- Localité ghanéenne.4 Hérétique découvert il y a fort longtemps.- Adverbe.5 N'est pas bien formée.- Terre de Bey.6 Lettre arménienne.- Fit une association.7 Bière québécoise.- Sang bleu.8 Sont à la fin.- Interjection.9 Roi du Bashân.- Crâteur du ' Parapluie '.- Pièce instrumentale.10 Palafittes.

Verticalement

1 Outil de coupe.2 Donne plus de tenue.3 Opérateur unaire.4 Elémentaire.- Chercher l'écho de la montagne.5 A du culot - Ere japonaise.6 Soleil jaune.- A qui cette faute 7 Au Nigéria.- Acquis.8 Cours britannique.- Mouvement royaliste.- Serranidé.9 Fait la chenille.10 Tables rondes.

Mots croisés grille N° 1127



Horizontalement

1 Art de fouter le camp.2 Mise à l'index.3 Poète hérétique du XVIe siècle.- Fameux curé.- Utilisé en acoustique.4 Premières de couvertures.- Il est 'marteau' mais créateur.5 Infidèle.- Kristiania.6 Symbole chimique.- Nom d'une créature de Fleischer.- Fait par foi.7 Nulle part ailleurs.- Triple presque .- Sur l'Ems.8 Légende athénienne.- Scandium.9 Lieu de partage des eaux.- L'art confus.10 Artiste japonais.- Romancière ou peintre (de).11 Sorte de cylindre.- Radon.- Un vieux marcheur sur le retour.12 Etain.- Parler sans savoir.13 En PACA.- Vers qui rongent la peau.

Verticalement

1 Compatriotes de Marot.2 Fruit exotique.- Napoléon y fut vainqueur.3 Se ferme.4 Petites coupures morphologiques.- Douleur des écrivains.5 Arvicole ou urbain.- Famille byzantine.6 Pour latin.- Mit au fait.- La même chose.7 Dans le malvoisie.- Prénom en épelant.- Unité de fréquence.- Fin de maladies.8 En 21 ou en 72 (à l'envers).- Mettent fin aux bois.- Un petit tour.9 Ne chute pas.- Circule au milieu des voitures.10 Zilpa, sa mère.- Pas frais.11 Ville de Munténie.- Sur Tille.12 Argienne.- Fils de Créthée.- Ville flamande.13 Calamistrées.- Elément de métempycose.14 À la noix.- Mitigés dans la religion.

NIGERIA

37 morts dans le naufrage d'un ferry dans le sud-ouest du pays

Au moins 37 personnes ont péri dans le naufrage d'un ferry sur le fleuve Niger, dans le sud-ouest du Nigeria, ont rapporté des médias locaux. L'accident s'est produit près de la localité de Gbajigbo, dans l'Etat de Kwara. Selon les premières informations, le bateau aurait coulé en raison d'une surcharge. Les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent sur les lieux du drame.

LA NATION

Lundi 19 Mai 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

04:00 12:45 16:34 19:52 21:26

Météo

Alger
Tiaret
Constantine

26
24
26

Tizi Ouzou
Béjaïa
Oran

23
24
25

SAÏDA

Saisie de plus de 14.000 comprimés de psychotropes

Les services de police de la wilaya de Saïda ont saisi récemment 14.222 comprimés de psychotropes et appréhendé un individu, a indiqué, hier, un communiqué la direction de la Sécurité de wilaya. Cette opération a été menée par les services de police de la daïra de Sidi Boubeker, sur la base d'informations ayant permis de dévoiler un plan criminel d'un individu qui tentait de transporter une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule utilitaire, a précisé le communiqué. Le suspect a été intercepté à l'entrée de la commune de Sidi Boubeker et la fouille de son véhicule a permis la découverte de la quantité mentionnée de psychotropes (Prégabalin 300 mg), soi-disant dissimulée. Aussi, une somme d'argent de 227.500 DA, représentant les revenus de l'activité criminelle, a été également saisie, selon le communiqué. Le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda

pour répondre des chefs d'accusation de "vente, acquisition, détention, offre, achat en vue de la vente et transport de psychotropes de manière illégale", a-t-on indiqué.

BEJAIA

Arrestation de 11 individus pour trafic de drogue

Les éléments de la police judiciaire de Bejaïa ont démantelé un réseau spécialisé dans le trafic de drogue composé de 11 individus, dont quatre d'origine étrangère, et saisi, au terme de l'opération, une cargaison de 178 kg de cannabis, un lot de psychotropes et plusieurs armes, a rapporté, samedi, un communiqué de la sûreté de wilaya. Agissant sur renseignement, faisant cas d'une éventuelle conclusion d'une transaction inhérente à une vente d'une quantité de drogue dans la région d'Abkou, les éléments de la police judiciaire ont sitôt mis au point un plan de surveillance et d'intervention près de la région voisine d'Ifrî-Ouzellaguene, a indiqué le communiqué.

Le plan a permis rapidement d'arrêter un véhicule suspect, convoyant deux individus, roulant avec un permis de conduire et une carte grise falsifiée, a ajouté la source. Lors de leur interrogatoire, les individus ont indiqué une vieille maison abandonnée dans laquelle visiblement, les membres du réseau se retrouvaient pour y dissimuler les produits de leurs forfaits, selon la même source. La fouille de la maison a conduit à la découverte d'une cargaison de 178 kg de cannabis, de 2100 comprimés de psychotropes et de plusieurs armes, dont deux pistolets, trois fusils de chasse, et une gamme d'armes blanches. La perquisition s'est soldée aussi par la saisie de munitions, de cartouches pour fusils de chasse, de matériel de maintenance d'armes, de la poudre noire en vrac, de dispositifs de transmission-réception avec chargeurs, d'un dispositif de vision longue portée, de onze véhicules et de trois motos. Lors de cette perquisition conduite sur ordre du parquet, les éléments de la police ont pu mettre la main sur une somme d'argent, évaluée à 6,14 millions de dinars et 6080 Euros, a-t-on détaillé, signalant que les 11 suspects ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Constantine. Quatre personnes d'origine étrangère identifiées pour leur rôle dans ce réseau, actuellement en fuite, font aussi l'objet d'intenses recherches, a conclu le communiqué.

HADJ

Installation de la commission ad hoc pour la préparation et de suivi des rites

Le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du Hadj, M. Youcef Baroud a annoncé, samedi, l'installation de la commission ad hoc chargée de la préparation et du suivi des rites du Hadj, composée de différentes sections concernées, dont l'orientation religieuse et la fatwa, le transport, la santé, les systèmes d'information, en plus du coordinateur administratif. Cette commission dont la mission a été entamée, sera chargée du suivi de l'aménagement des Lieux Saints, de même qu'elle a procédé à l'inspection des camps des rites d'Arafat et de Mina, a précisé M. Baroud qui a souligné que les camps à Arafat sont prêts, tandis

que certains services sont en cours de parachèvement, en particulier après le remplacement des tentes en tissu par des structures alternatives. M. Baroud a souligné la nécessité de réceptionner les camps avant la date de fermeture de Mina afin d'éviter les difficultés liées à la finalisation des préparatifs. Il a ajouté à ce propos que la commission assurera le suivi de la conformité des services avec ce qui a été convenu, notant que des données détaillées sur la répartition des hadjis sont disponibles, ce qui contribuera à l'organisation des lieux d'hébergement, la distribution des badges et la coordination à l'intérieur des camps.

MOSTAGANEM

Un dauphin retrouvé mort sur la plage de Sidi Lakhdar

Un dauphin a été retrouvé échoué sur la côte de la commune de Sidi Lakhdar (à l'Est de la wilaya de Mostaganem), a indiqué, hier, la station locale du Commissariat national du littoral. La même source a précisé que l'unité environnementale de cette station est intervenue, samedi, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les garde-côtes et les services de la commune de Sidi Lakhdar, suite à la découverte d'un dauphin mort sur la plage du Petit Port. Les premières constata-

tions de l'équipe sur place ont révélé qu'il s'agissait d'un dauphin de type "dauphin bleu et blanc", connu scientifiquement sous le nom Stenella coeruleoalba, pesant environ 100 kg et mesurant 160 cm de long, a ajouté la même source. La cause de la mort de ce dauphin – le premier cas enregistré cette année sur les côtes de la wilaya de Mostaganem – n'a pas pu être déterminée, selon la même source, qui a précisé que la dépouille a été enlevée conformément aux procédures légales et administratives en vigueur.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 167 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 167 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Taref, avec 3 morts et 2 blessés, suite à une collision entre deux véhicules dans la daïra de Ben M'hidi, a précisé la même source.

Par ailleurs, les équipes de plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Ain Defla ont repêché le corps sans vie d'un adolescent (13 ans), noyé dans le barrage d'eau

Sid M'hamed Ben Tiba dans la Commune d'Arib. Les équipes de secours de la Protection civile sont également intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 6 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs, dans les wilayas de Blida et Tébessa. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Djelfa, Relizane et Souk Ahras, ayant causé des gênes respiratoires à 6 personnes.

OSAKA KANSAI EXPO 2025

Le plan stratégique national de cybersécurité présenté au pavillon algérien



Le pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle d'Osaka au Japon (Expo 2025) a organisé, hier, une conférence sur la cybersécurité, durant lequel les grandes lignes du plan stratégique national de cybersécurité en Algérie ont été présentées. Cette conférence qui s'inscrit dans le cadre de la semaine thématique intitulée: "L'avenir de la société et de la mobilité" proposée par le comité d'organisation de l'exposition, a été animée par des experts de l'entreprise Algérie Télécom et de l'opérateur de téléphonie mobile DJEZZY, lesquels ont exposé les principaux défis et les solutions adoptées par l'Algérie dans le domaine de la cybersécurité. Dans ce cadre, le chef de département chargé de l'Union internationale des télécommunications à Algérie Télécom, M. Mohamed Amine Benziane, a abordé le contenu du plan stratégique national de cybersécurité, en évoquant les pratiques en vigueur au niveau international en matière de mise en place du plan stratégique de cybersécurité. Il a également passé en revue la contribution d'Algérie Télécom dans la mise en œuvre du plan stratégique national de cybersécurité.

De son côté, le représentant de la société DJEZZY, Walid Abbas, a donné une conférence sur la stratégie algérienne en la matière et ses objectifs es-

comptés ainsi que les modalités de son application. Dans le même contexte, il a mis en exergue les principaux axes sur lesquels s'appuie cette stratégie dans les années à venir, en vue de protéger le citoyen dans le cyberspace.

La conférence a suscité un vif intérêt parmi les participants intéressés par les solutions liées à la cybersécurité et les moyens de protéger les données. L'Algérie participe à cette manifestation internationale qui a débuté le 13 avril et se poursuivra au 13 octobre 2025, dans le but de renforcer sa présence sur la scène internationale et d'établir de nouveaux partenariats dans divers domaines.

SOMALIE

Plusieurs morts dans une explosion à Mogadiscio

Plusieurs personnes ont été tuées et plus de 50 autres ont été blessées à la suite d'un attentat-suicide dans un centre de recrutement militaire à Mogadiscio, a rapporté l'agence de presse somalienne Sonna. D'après Sonna, les faits ont eu lieu à

la base militaire de Damaanyo, au cours du processus de recrutement dans l'armée nationale somalienne. Les autorités n'ont pas précisé le nombre de victimes, ajoutant qu'elles dévoileront les détails plus tard. La même source a relayé, en citant des

témoins, qu'il s'agissait d'un attentat-suicide perpétré parmi des jeunes qui voulaient s' enrôler dans l'armée. Le ministère somalien de l'Information, de la Culture et du Tourisme a confirmé que l'attentat avait été commis par un kamikaze.